

ORGANISATION DE L'UNITÉ AFRICAINE
CENTRE D'ÉTUDES LINGUISTIQUES ET HISTORIQUES PAR TRADITION ORALE

STAGE SUR LA MÉTHODOLOGIE
DE LA COLLECTE ET DE L'EXPLOITATION
DE LA TRADITION ORALE

Niamey 1-5 Décembre 1986

RAPPORT FINAL

ORGANISATION DE L'UNITÉ AFRICAINE
CENTRE D'ÉTUDES LINGUISTIQUES ET HISTORIQUES PAR TRADITION ORALE

STAGE SUR LA MÉTHODOLOGIE
DE LA COMPREHENSION ET DE L'EXPLOITATION
DE LA TRADITION ORALE

Niamey 1-5 Décembre 1984

RAPPORT FINAL

RAPPORT FINAL

STAGE SUR LA METHODOLOGIE DE LA COLLECTE
ET DE L'EXPLOITATION DE LA TRADITION ORALE

Niamey, 1-5 Décembre 1986

INTRODUCTION

1. Organisé à la demande de l'UNESCO, le stage sur la méthodologie de la collecte et de l'exploitation de la tradition orale s'est déroulé dans les locaux du Centre d'Etudes Linguistiques et Historiques par Tradition Orale de l'Organisation de l'Unité Africaine du 1 au 5 Décembre 1986.

Y ont pris part des stagiaires venus des pays ci-après: Bénin, Burkina Faso, Guinée, Mali, Niger, Tchad.

Pr E.A. AYANDELE, Conseiller Régional pour la Culture, BREDA, Dakar, a représenté Monsieur le Directeur Général de l'UNESCO.

2. La coordination du stage a été assurée par Mme Simone EHIVET, de l'Université d'Abidjan et Soubé GADO, de l'Université de Niamey.

De nombreux enseignants et chercheurs de l'Université de Niamey et de l'Institut National de la Documentation, de la Recherche et de l'Animation Pédagogiques ont animé le stage. Exposés introductifs, communications, et participation très active aux débats ont donné au stage un niveau et une atmosphère intellectuels que chacun s'est plu à souligner.

De très nombreux étudiants de l'Université de Niamey y ont assisté.

On trouvera dans le présent rapport:

1. le compte-rendu des travaux
2. le programme de travail
3. la liste des participants
4. les différents textes.

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

1. Généralités

Diverses questions ont été soulevées et traitées. Nous allons tâcher de récapituler les plus importantes.

1.1. La définition

Elle a été abordée sous plusieurs angles différents.

a) Société à tradition orale s'oppose à société à tradition écrite. Cette expression caractérise un type précis de civilisation, celle qui confie la transmission de sa connaissance à l'oralité alors que les sociétés à tradition écrite s'appuient essentiellement sur l'écriture.

b) Tradition Orale n'est pas synonyme de littérature orale. Au contraire, la Tradition Orale est un vaste ensemble qui englobe toute la civilisation d'un peuple. La littérature orale est une infime partie de ce vaste ensemble.

c) La tradition est statisme en ce sens qu'elle implique l'habitude; elle est l'ensemble des principes, actes et faits sociaux habituels d'une société. Mais elle est dynamisme en ce sens qu'elle intègre à tout moment de nouvelles créations qui vont devenir à leur tour habitude. Dans la Tradition des choses sont maintenues, d'autres sont évacuées, de nouvelles choses sont intégrées.

1.2. Les enjeux

La recherche en Tradition Orale a pour buts:

- la sauvegarde des acquis des sociétés africaines
- le maintien et la conservation de ce qui ne doit pas disparaître.

Or de nombreuses critiques sont adressées à ce domaine de recherche. Cela montre que les gens n'ont pas compris et cela à des niveaux parfois très élevés. Les chercheurs ont donc un réel travail à faire pour expliquer et convaincre les décideurs. La Tradition

Orale est l'affaire de tous les membres de la communauté mais la prise de conscience des décideurs ne sera jamais une action spontanée. Il revient aux chercheurs de les sensibiliser, de les intéresser.

1.3. La priorité va-t-elle à la collecte ?

Dans les sociétés africaines d'aujourd'hui l'écriture est très valorisée. Elle concurrence la Tradition Orale jusque dans les villages et c'est à ce niveau que se situe tout le problème. Les valeurs mises en exergue aujourd'hui ne sont pas celles véhiculées par la Tradition Orale. L'écriture fait reculer cette Tradition Orale et la civilisation étrangère risque de s'imposer à nous. Il est donc urgent de s'adonner à la collecte et la priorité doit être, aujourd'hui encore, donnée à cet aspect de la recherche en Tradition Orale.

Cependant, il n'est pas question d'attendre d'avoir tout collecté pour envisager l'exploitation de ce qui est déjà stocké. C'est dès aujourd'hui qu'il faut chercher à exploiter, à moderniser, à réinsérer dans le circuit économique, politique et culturel les acquis du passé. C'est le seul moyen de sauver quelque chose. En résumé de ce débat on peut retenir que :

- 1) la Tradition Orale caractérise un type de civilisation
- 2) la Tradition Orale est menacée
- 3) cette situation signifie qu'un accent particulier doit être encore mis sur la collecte des données et oeuvres de Tradition Orale
- 4) la recherche en Tradition Orale pour être vraiment dynamique et crédible doit aboutir à des actions concrètes
- 5) le chercheur doit se soucier de vendre lui-même son produit, de convaincre et sensibiliser les décideurs.

2. La Collecte

L'exposé introductif aussi bien que le débat qui s'en est suivi ont suscité un vif intérêt parmi les participants au stage. Les échanges se sont faits à un niveau très élevé et sur un ton de franchise très constructif. Les points abordés peuvent être regroupés en trois grandes parties:

- 1) le caractère impératif de la collecte
- 2) les problèmes d'ordre méthodologique
- 3) le bilan critique des programmes initiés dans les divers pays participants au stage.

2.1. Le caractère impératif de la collecte

Il a été reconnu par tous les stagiaires que malgré les collectes déjà réalisées dans le pays il reste encore beaucoup de travail à faire. Selon la loi même du dynamisme des cultures des pans entiers des traditions qui ne sont plus utiles aux sociétés contemporaines tombent dans l'oubli, disparaissent ou sont transformés. Il est encore urgent de les recenser, de les collecter sous une forme ou une autre pour au moins en garder des traces. La collecte des données reste donc encore une priorité de la recherche en Tradition Orale.

2.2. Les problèmes d'ordre méthodologique

Cette partie de la réflexion a consisté en grande partie en un rappel de la méthodologie existant déjà et pratiquée par tous les chercheurs, quel que soit leur pays. La méthode décrite par Diouldé Laya dans son ouvrage "La Tradition Orale" reste encore valable. Les questions portant sur l'attitude sur le terrain, la technique d'enquête, le matériel technique de collecte, le choix des informateurs, les difficultés du terrain ont été passées en revue et discutées. On pourrait retenir en particulier ces quelques points nouveaux:

- a) le magnétophone seul ne suffit pas toujours pour faire une bonne collecte. Il faut y ajouter quelquefois une caméra.

b) Les informateurs doivent être diversifiés même sur un même sujet. Des jeunes, des fonctionnaires à la retraite sont quelquefois de très bons informateurs.

c) Le terrain devient de plus en plus cher. En effet plus le temps passe et plus les informateurs exigent d'être payés en argent. Mais d'un autre côté les chercheurs rencontrent d'énormes difficultés avec une administration inadaptée qui exigent deux des pièces justificatives impossibles à produire. Faire signer des factures aux informateurs dans les villages est une chose qui choque ces derniers. Il y a lieu de pousser la réflexion afin de trouver pour cette question une solution plus souple.

2.3. Le bilan critique des programmes initiés dans les pays respectifs

a) A l'issue des toutes premières réunions sur la Tradition Orale des programmes nationaux de collecte ont été initiés dans différents pays d'Afrique avec pour objectif la collecte de toute la culture traditionnelle. Dans aucun pays ces programmes n'ont pu être conduits à leur terme. Ils étaient trop ambitieux. D'une part on peut constater une inadéquation entre les stratégies nationales dégagées et les capacités réelles des institutions chargées de faire le travail de collecte. D'autre part les chercheurs, eux-mêmes, arrêtent leurs sujets de recherche en fonction de leurs intérêts personnels. On peut donc retenir en guise de leçon qu'un programme national de collecte est difficile à réaliser. Il faut tenir compte du facteur humain et du facteur financier et dégager des programmes plus modestes. Il faut également utiliser massivement les étudiants qui, une fois intéressés et bien encadrés, peuvent collecter de très grandes quantités de produits de tradition orale sans que cela entraîne une charge financière pour les institutions de recherche.

b) On constate qu'il y a de moins en moins de programmes régionaux mobilisant autour d'un même thème plusieurs pays différents. Cela est dommage car il n'y a plus d'échanges entre pays.

2.4. Visite du Service Audiovisuel de l'Institut de Recherches en Sciences Humaines, IRSH, de l'Université de Niamey

Monsieur Moussa Hamidou, Chef de ce service, qui collecte la tradition orale depuis 1962, a exposé aux séminaristes:

- toutes les difficultés d'approche des détenteurs ou traditionnistes et du milieu;
- les problèmes techniques de l'enregistrement par magnétophones (bandes magnétiques, type de magnétophones, cassettes, micro etc) qu'il a affrontés et les moyens d'y remédier;
- les problèmes de conservation, de classement et du local du Service Audiovisuel;
- l'éventail de ce qui a été déjà collecté et qui couvre tous les domaines de la tradition orale;
- les problèmes que pose la promotion des techniciens du son, et plus généralement du personnel technique "formé sur le tas", dont l'importance est capitale dans les Institutions de Recherches en Sciences Humaines.

Les stagiaires et les encadreurs ont posé des questions et soulevé des problèmes et il s'en est suivi un échange constructif de points de vue sur tous les problèmes de collecte, de la conservation et de l'appareillage technique.

3. Transcription - Tradition - Publication

Bien que la collecte demeure la priorité aujourd'hui encore, il a été jugé nécessaire de mettre dès à présent un accent particulier sur la transcription, la traduction et la publication des textes déjà recueillis.

3.1. La transcription

La transcription des textes recueillis est une chose très importante. Elle présente une triple signification.

a) la fixation par l'écrit a une signification didactique. Elle permet de mettre à la disposition des pédagogues des textes culturellement riches et intéressants.

b) Cette fixation a également une portée politique en ce qu'elle permet de réaliser l'unicité de nos langues africaines.

c) Elle a enfin une valeur culturelle importante dans la mesure où elle permet la sauvegarde du patrimoine orale et linguistique lui-même.

Mais tous les stagiaires ont mis l'accent sur les sempiternels débats et controverses des linguistes sur l'orthographe des langues africaines et ont signalé la grande responsabilité des linguistes africains dans cette question: il est absolument indispensable que l'Afrique ait une seule orthographe pour la transcription de toutes ses langues. Ceci pour des raisons économiques, didactiques et politiques. Il faut donc que les Africains fassent un effort pour dépasser leurs particularités et poser les problèmes en terme d'unification du continent.

Pour finir avec cette question de transcription les stagiaires ont soulevé un certain nombre de problèmes pratiques qui restent encore posés comme le problème de la présentation du texte transcrit (contenu des notes infra-paginales etc); la forme orthographique de certains mots contractés ou amalgamés; la transcription des tons de la langue etc...

Un exemplaire de la liste des signes orthographiques retenus pour l'écriture des langues africaines a été remis à chaque représentant des états participants au stage.

3.2. La traduction

La traduction des textes recueillis et transcrits a été également posée en terme de nécessité. Il est évident que l'on n'a pas besoin de tout traduire. Par exemple les textes recueillis chez un peuple et qui servent de documents d'alphabétisation de ce même peuple n'ont pas besoin d'être traduits. Mais s'opposer par principe à la traduction des textes de tradition orale n'est pas une position juste. Pour au moins deux raisons:

a) l'échange culturel international. Si nous voulons rendre nos productions littéraires et artistiques accessibles aux autres peuples du monde nous devons les traduire dans les langues de ces peuples. La coopération culturelle internationale est d'ailleurs la règle de base de l'UNESCO avec laquelle tous nos pays et le CELHTO coopèrent.

b) Il faut envisager l'échange culturel entre les différents peuples d'Afrique et construire cet échange en traduisant les productions littéraires d'une langue africaine à l'autre.

La technique de traduction a été examinée par les participants. Il a été retenu que la traduction juxtalinéaire ne doit pas être obligatoire. Seule la traduction littéraire est nécessaire. Il reste encore, pour faire de l'excellent travail en traduction, à élaborer un certain nombre d'outils indispensables: toutes sortes de lexiques et dictionnaires, répertoires des symboles etc..

3.3. La publication

La question de la publication se pose dans les mêmes termes pour tous les pays.

a) problème d'édition: absence quelquefois du matériel d'impression; surtout financement de l'édition.

b) problèmes de diffusion de ce qui est édité. Souvent les textes transcrits circulent dans un cercle très restreint et leur diffusion n'est pas du tout faite.

c) problème de l'exploitation des textes édités. La forme des textes doit être dictée par la finalité attribuée à ces textes. Les spécialistes devraient pouvoir en tirer une utilisation pédagogique.

4. Les domaines de l'exploitation de la tradition orale

Introduction

Les domaines de l'exploitation de la tradition orale, en tant que mode de transmission de l'ensemble des valeurs et des connaissances de la civilisation négro-africaine, s'étendent à toutes les disciplines scientifiques et il va sans dire que de la collecte à l'étude ou à l'analyse et à tous les champs de l'exploitation ou de l'application, il y a une diversité d'approche liée au genre de matériaux ou de données recherchés selon que le chercheur ou l'exploitant est un historien, un archéologue, un littéraire, un linguiste, un philosophe, un anthropologue, un socio-économiste ou un artiste du spectacle, un spécialiste des mass-media. Cette diversité d'approche fait qu'il y a différents niveaux d'approche, mais l'analyse scientifique en elle-même pose un problème général de decodage, de decriptage ou lecture du texte oral plus ou moins commun à toutes les disciplines. Et ici il faut souligner la nécessité d'un regard à partir de l'intérieur et que le manque d'érudition des chercheurs africains ou africanistes dans la connaissance des sociétés africaines est un lourd handicap.

Les interventions des spécialistes présents sur les méthodes d'analyse des données recueillies de leurs disciplines respectives nous permettront certainement de cerner de plus près les problèmes à résoudre.

4.1. Littérature- Linguistique

L'exposé et le débat sur ce thème ont permis de mettre à nu l'immense lacune qui existe dans ce domaine et la masse importante du travail qui reste à accomplir.

1) En linguistique le terrain est à peine défriché. De nombreuses langues africaines ne sont pas encore décrites ou le sont à peine. Par ailleurs la méthode utilisée par la plupart des linguistes est elle même critiquée. Peu de linguistes partent des textes de tradition orale, peu d'entre eux s'intéressent à l'analyse discursive.

Pendant les méthodes d'approches linguistiques ont beaucoup apporté à l'analyse littéraire des textes (sémiotique etc..) Il faudrait approfondir ces questions. Il faudrait surtout que les Etats africains forment un plus grand nombre de linguistes.

2) En littérature orale presque tout est à faire: toute l'étude typologique pour dégager les genres de la littérature orale; au plan sémantique, les idées véhiculées par cette littérature; au plan sociologique enfin les fonctions de cette littérature (didactique idéologique, récréative). Mais il y a surtout l'analyse formelle, littéraire pure qui jusqu'ici est évacuée par les chercheurs. Il serait souhaitable d'organiser un séminaire sur la méthodologie de la lecture des textes de Tradition Orale. Une réflexion collective et pluridisciplinaire s'avère tout à fait indispensable. On pourrait par exemple organiser une rencontre au plan continental réunissant les universitaires et chercheurs en tradition orale. Pour que cette rencontre soit vraiment fructueuse elle devrait passer outre le découpage de l'Afrique en sphère francophone et sphère anglophone.

4.2. Histoire - Archéologie

Du point de vue de l'historien, il faut distinguer les sociétés de tradition orale où l'utilisation de l'écriture est rare ou inexistante et les sociétés de tradition écrite où l'écriture joue un grand rôle. Un contexte historique a fait que les historiens ont pendant longtemps monopolisé la tradition orale et ont été les premiers à écrire un ouvrage de méthodologie sur la tradition orale. La cause de la tradition orale en tant que source historique est aujourd'hui gagnée et son usage s'étend en Amérique et en Europe. Mais il ne faut pas s'y fier car il y a une ambiguïté entre la tradition orale en Afrique et la tradition orale en Europe et en Amérique.

L'historien doit s'adapter au contexte des sources orales et il est nécessaire qu'il comprenne et connaisse de l'intérieur la société dont il veut étudier l'histoire.

Au moment où l'histoire européenne est de plus en plus perçue dans une perspective globale, il y a là un phénomène de convergence avec l'histoire des sociétés africaines de tradition orale qui doit prendre en compte la totalité de la tradition orale.

L'historien utilise les mêmes outils d'analyse pour le texte écrit que pour le texte oral. Le problème de l'étude de l'histoire des sociétés de tradition orale reste celui de la chronologie ou des repaires chronologiques qui n'est pas encore résolu.

Au niveau des sources orales, il y a quelquefois un phénomène de l'insertion de l'écrit dans la tradition orale.

L'archéologue fait la même utilisation de la tradition orale que l'historien avec les mêmes outils d'analyse, mais il a une attitude beaucoup plus ouverte à tous les domaines qu'elle recouvre, car en fin de compte l'archéologie en tant qu'étude des cultures matérielle du passé, ne se sert de toutes les sources que pour découvrir, peut-être comprendre l'objet de son étude, qui est le site archéologique et les traces de civilisation matérielle.

L'archéologie apporte aux spécialistes qui étudient la tradition orale et notamment à l'historien des repaires chronologiques et parfois la restitution de certaines catégories de sources orales comme les mythes ou les légendes à l'existence physique et à l'histoire.

4.3. Philosophie - Anthropologie - Sociologie

Certains philosophes se posent la question de savoir si l'on peut considérer les textes sur les représentations du monde, par exemple les mythes, comme de la philosophie, si les textes d'énoncés sur les faits naturels ou des faits concrets de technologies traditionnelles peuvent servir d'outils de conceptualisation de la connaissance, du raisonnement et de la logique. La tradition orale recouvre les champs de la philosophie en tant^{que} science de l'organisation de la société et la notion de "goss" chez les Mbay du Tchad contient le questionnement, l'étonnement, l'expérimentation, les relations repérables discernables dans toute philosophie et l'esprit des ancêtres définit douze catégories du mode cognitif en philosophie qui vont de l'homme en tant que centre et maître de l'univers au devoir de l'initié " Tu enrichiras la tradition mais tu ne la détruiras pas ".

Pour l'anthropologue la tradition orale est un système total qui comprend la connaissance, l'idéologie, la consommation de l'histoire, les différents niveaux de l'historicité; elle est une sociologie historique, un ensemble de modèles idéalisés dont il faut posséder ou accéder à la clé pour créer une véritable épistomologie.

Il y a une historicité et une stabilité de la morale, de religion ou de la parole donnée; il y a une historicité du savoir dans les systèmes de comptage, dans certaines technologies, mais cette historicité du savoir ne se situe toujours pas dans la même temporalité. Chaque génération est stabilité et changement : elle n'est pas fixité. Les spécialistes africains doivent retourner à l'école africaine et, pour faire avancer l'étude de la tradition orale, produire des dictionnaires des savoirs africains.

4.4. Les champs de l'exploitation

Les champs d'exploitation des richesses de la Tradition Orale, sont multiples: éducation, développement économique, développement culturel, tous les secteurs peuvent tirer profit de ces produits et valeurs traditionnels.

Aujourd'hui ces valeurs ne doivent donc pas être considérées comme des objets de musée, momifiés et voués à la contemplation des générations présentes et futures.

Elles doivent être insérées dans la vie quotidienne des Etats et des populations; elles constituent le vécu quotidien et sont pleines de vigueur.

Leur intégration à l'enseignement dans les programmes de l'école contemporaine par exemple contribuera à créer une école culturellement plus africaine et plus adoptée à la sensibilité, au monde de référence des élèves. Cependant cette intégration doit s'accompagner d'un certain nombre de précautions et d'actions préalables de préparation.

1) C'est dès à présent que devraient s'élaborer les différents manuels et ouvrages didactiques qui seront indispensables. Le lancement des programmes d'alphabétisation doivent s'accompagner de la rédaction d'ouvrages de post-alphabétisations si l'on veut éviter que les néoalphabètes retournent à l'analphabétisme.

2) L'alphabétisation doit s'adresser également aux intellectuels et scolarisés pour que ces derniers sachent lire et écrire leurs langues.

3) Les formateurs eux-mêmes devront être initiés à l'utilisation de notre patrimoine culturel. Il faudrait pour cela leur dispenser une formation solide.

4) Dans le cadre d'une telle réforme se trouvera forcément posé le choix de (s) langue (s) d'enseignement et la pédagogie de leur enseignement (langues étrangères; langues africaines).

5) Toutes ces questions sont extrêmement délicates aussi les chercheurs en Tradition Orale doivent-ils s'informer régulièrement des réformes proposées afin d'en tenir compte dans leurs recherches.

Mais toute cette réflexion a mis à nu la grande responsabilité des Etats dans cette prise en compte des valeurs culturelles africaines.

a) La culture africaine est très peu prise en considération et valorisée par nos Etats modernes.

b) Les arguments qui reviennent le plus souvent sont des arguments de rentabilité des traditions orales, arguments utilisés pour justifier les démissions et décourager les initiatives.

4.5 Visite au Musée National du Niger à Niamey

Bien que cette visite ait été décidée sans informer les autorités administratives du Musée, Monsieur Albert FERRAL, Conservateur du Musée National, s'est dévoué immédiatement pour faire aux Stagiaires et aux Encadreurs un exposé sur l'historique, la composition des différents pavillons, stands et ateliers du Musée National. Il a mis à la disposition des séminaristes deux guides pour la visite qui a duré près de trois heures. Il s'est avéré du point de vue de tous les stagiaires et encadreurs, que le Musée est un vaste champ d'exploitation de la tradition orale en ce qui concerne la culture (protection du patrimoine culturel archéologique, historique et artistique), les technologies traditionnelles (artisanat du métal et du cuir, tissage, architecture, céramique) etc.

Les Stagiaires et les encadreurs ont été très impressionnés et ont seulement regretté que la visite ait été si brève.

CONCLUSION

On a pu en dépit des grandes lacunes qui demandent à être comblées constater qu'un grand chemin a été parcouru depuis l'époque, où pour la première fois, des organismes et chercheurs africains ont posé le difficile problème de la recherche en Tradition Orale. De nombreuses collectes ont été faites. Les tentatives d'analyse et de décodage des oeuvres traditionnelles ne se comptent également plus. C'est grâce à toute cette initiative dans tous les pays africains que l'on peut aujourd'hui dresser un bilan méthodologique et dégager la nature du travail qui reste à accomplir. Les stagiaires ont mené leur examen sans complaisance relevant leurs propres responsabilités, leurs tâches individuelles ou collectives mais mettant également l'accent sur la part qui revient aux états. Il reste à souhaiter que plus de moyens soient dégagés dans chaque pays pour que la collecte puisse continuer, que la réflexion collective sur les questions de méthode se mène et, que surtout les travaux déjà achevés soient effectivement publiés et mis à la disposition de la communauté africaine et mondiale.

5. Recommandations

1. Tous les étudiants africains doivent acquérir une initiation en linguistique africaine qui leur permette d'écrire et de lire couramment les langues nationales.
2. Les chercheurs doivent apprendre à transcrire les langues africaines et s'informer du programme en cours dans le domaine de l'enseignement et de l'alphabétisation, pour participer à la préparation des ouvrages didactiques nécessaires.
3. Chaque spécialiste doit poursuivre ses travaux et approfondir ses réflexions sur la Tradition Orale.
4. Tous les spécialistes doivent se convaincre de la nécessité du travail inter-disciplinaire en matière de Tradition Orale.
5. Les linguistes africains doivent faire un effort pour dépasser leurs propres particularités et adopter une orthographe unique pour chaque langue africaine. Le stage demande au Celhto de poursuivre ses efforts dans ce sens.
6. Les universités africaines doivent fournir un effort pour diffuser la liste des travaux effectués et publier les meilleurs d'entre eux.
7. Toutes les universités doivent collecter le plus grand nombre possible de publications sur la Tradition Orale.
8. Le Celhto doit rechercher activement les solutions à l'inexistence de machines de reprographie pour les langues africaines.
9. Il est demandé à l'UNESCO d'organiser une réunion technique sur la méthode de lecture et d'analyse du texte de Tradition Orale.

Simone EHIVET

Institut de Linguistique Appliquée

Université Nationale de Côte d'Ivoire

LA TRADITION ORALE

Séminaire de Formation en Méthodologie
de la Collecte et de l'Exploitation
de la Tradition Orale,
UNESCO-CELHTO, Niamey: 1-5 Décembre 1986

2. REVUE
3. de Linguistique Appliquée
4. National de l'Université de Caen

LA TRADITION ORALE

Séminaire de Formation en Méthodologie
de la Recherche et de l'Exploitation
de la Tradition Orale
UNESCO-CELTIC, Nîmes: 1-5 Décembre 1984

1. GENERALITES, DEFINITION

Les sociétés africaines sont dites "Sociétés orales". Mais comme le fait judicieusement remarquer le père J. Cauvin "en fait cette appellation "Société orale" renferme une ambiguïté, car pour la vie quotidienne, l'échange par la parole est toujours privilégié, quel que soit le type de société. Il ne s'agit donc pas d'une oralité limitée aux mille gestes de tous les jours, mais d'une "oralité fondatrice d'un type de société".

Une société orale a lié son être profond, sa mémoire, son savoir, ses conduites valorisées, son histoire, sa spécificité à la forme orale de communication, c'est-à-dire qu'il n'y a pas seulement échange de messages dans l'instant actuel, mais il y a aussi un échange entre le passé et le présent, avec ce qui fait que telle société dure à travers le temps parmi d'autres sociétés. Dans cette perspective, il convient plutôt de parler de sociétés à tradition orale.⁽¹⁾

Les sociétés africaines sont donc des sociétés à tradition orale c'est à dire des sociétés qui utilisent non pas l'écriture pour exprimer, conserver, transmettre leur capital de connaissances, d'expériences et de création mais qui se servent essentiellement de la parole. Et c'est la connaissance africaine traditionnelle qui est transmise oralement:

- les oeuvres littéraires et artistiques
- les us et coutumes, l'éthique et les préceptes de vie, la philosophie

(1) Jean Cauvin - comprendre la parole traditionnelle: Les classiques africains, 1980, p. 6

1. GÉNÉRALITÉS, DÉFINITION

Les sociétés africaines sont dites "sociétés orales". Mais comme le fait judicieusement remarquer le père J. Cavain "en fait cette appellation "société orale" renferme une ambigüité, car pour la vie quotidienne, l'échange par la parole est toujours privilégié, quel que soit le type de société. Il ne s'agit donc pas d'une oralité limitée aux mille heures de tous les jours, mais d'une "oralité fondamentale d'un type de société".

Une société orale a été son être profond, sa mémoire, son savoir, ses conduites valorisées, son histoire, sa spécificité. La forme orale de communication, c'est-à-dire qu'il n'y a pas seulement échange de messages dans l'intervalle actuel, mais il y a aussi un échange entre le passé et le présent, avec ce qui fait que telle société dure à travers le temps par ses autres sociétés. Sans cette perspective, il convient plutôt de parler de sociétés à tradition orale (1).

Les sociétés africaines sont donc des sociétés à tradition orale c'est à dire des sociétés qui utilisent non pas l'écriture pour exprimer, conserver, transmettre leur culture, connaissances, expériences et de création mais qui se servent essentiellement de la parole. Et c'est la connaissance africaine traditionnelle qui est transmise oralement:

- les œuvres littéraires et artistiques
- les us et coutumes, l'éthique et les pratiques de vie, la philosophie

(1) Jean Cavain - comprendre la parole traditionnelle africaine - classées africaines, 1980, p. 8.

- l'histoire
- la langue
- tout le savoir et le savoir-faire aussi bien les théories qui fondent ce savoir et ce savoir-faire, que l'enseignement des techniques particulières.

Cette transmission de connaissances et de techniques, de valeurs et d'arts assure la survie de la société. Il s'agit donc d'un acte social, collectif. Elle ne se fait donc pas au hasard de l'inspiration. Les sociétés africaines ont dû mettre au point des techniques de formulation et de conservation, des règles d'énonciation et de structuration des textes d'oralité. Elles ont dû également réglementer la transmission et la diffusion des connaissances et expériences.

De toutes ces considérations on peut retenir deux choses :

1) On ne peut pas réduire la tradition orale à une discipline. Au contraire chaque spécialité vient y puiser sa matière spécifique. La meilleure façon de l'aborder est de le faire de façon pluri-disciplinaire que l'on soit en équipe ou seul.

2) La tradition orale implique une approche toute particulière. Le traitement d'un texte de tradition orale nécessite des précautions qui varient selon le peuple considéré. Par exemple, un historien ne saisira toute la signification d'une oeuvre orale que s'il sait lire cette oeuvre c'est à dire s'il sait décoder les symboles de la société qui a produit ce texte, s'il connaît la démarche de la pensée imageante dans cette société de façon à dégager les différents niveaux de compréhension de l'oeuvre étudiée.

Un bon spécialiste de tradition orale doit se préoccuper d'être un érudit de son peuple; c'est alors qu'il pourra devenir le vrai spécialiste d'un domaine donné quel que soit ce domaine.

2. LES ENJEUX MODERNES DE LA TRADITION ORALE

Les produits de Tradition Orale que nous recueillons dans les villages pendant nos sorties de collecte ne sont pas des reliques momifiées d'un passé plus ou moins récent. Ils sont des valeurs actuelles, vivantes, utilisées par les populations africaines dans leur vie de tous les jours même si les racines de ces produits remontent quelquefois à la nuit des temps.

Travailler dans le domaine de la Tradition Orale ce n'est pas seulement faire oeuvre d'archéologue qui exhume et explique le passé mais c'est également jeter un regard de sociologue sur un peuple pour étudier son présent et l'aider à chercher l'avenir et ceci quelle que soit la discipline du chercheur.

Or devant les nombreux problèmes épineux et vitaux de nos jeunes états africains (problèmes de la sécheresse, de l'éducation, de l'industrialisation, de la santé etc...) les opérateurs considèrent parfois les chercheurs en tradition orale comme des désadaptés qui refusent de renoncer à leur romantismes passéiste, des "artistes et des philosophes" dans ce que ces expressions ont de plus négatif, de plus idéaliste et illusionniste. Bref les spécialistes de tradition seraient des espèces d'individus perdus dans leurs rêves, incapables de comprendre que l'Afrique aujourd'hui a

changé, qu'elle connaît de nouveaux besoins qu'il faut prendre à bras le corps en secouant tout un passé devenu trop lourd et improductif.

C'est au spécialiste de tradition orale de poser correctement le problème et de convaincre les décideurs, bailleurs de fonds et opérateurs économiques du bien-fondé de la tradition orale et de son extrême rentabilité pour la société toute entière. Pour cela il faudrait :

1) Que la tradition orale ne soit pas uniquement considérée comme un domaine privilégié de thèse de Doctorat ou autre.

2) Que le tri entre les valeurs qui entravent encore le présent et les valeurs positives à sauvegarder et dynamiser soit fait de façon rigoureuse et courageuse afin que la communauté aille de l'avant.

3) Que la recherche dépasse le stade du recensement des valeurs et richesses pour aboutir à l'utilisation contemporaine de ces valeurs et richesses.

4) Que la recherche accorde une plus grande place à la technologie ancienne et à la manière dont elle doit dynamiser l'économie contemporaine.

5) Que les chercheurs sortent de leurs laboratoires pour aller vendre eux-mêmes les produits de leurs recherches auprès des décideurs, des détenteurs de capitaux, des industriels etc...

En d'autres termes la recherche en tradition orale doit cesser de paraître une simple activité de sapeurs pompiers occupés à sauver le passé de l'effondrement et de l'oubli pour engendrer des actions économiques dynamiques, novatrices et rentables. Cela est tout à fait possible, il suffit que les chercheurs sachent relever ce nouveau défi.

~~Jean-Dominique~~ Penel
Département de Philosophie
FLSH, Université de Niamey
B.P 418 Niamey

ORALITE ET PHILOSOPHIE

Séminaire de Formation en
Méthodologie de la Collecte et de
l'Exploitation de la Tradition Orale
UNESCO-CELHTO, Niamey; 1-5 Déc. 1986

Les documents sont
Département de Philosophie
UNSH, Université de Namur
S.P. 418 Namur

ORALITE ET PHILOSOPHIE

Séminaire de Formation en
Méthodologie de la Recherche et de
l'Exploitation de la Recherche
UNESCO-CEPIS, Namur; 1-2 Dec, 1980

INTRODUCTION

1. Le CELHTO, depuis de nombreuses années, a donné l'habitude, désormais acquise, de reconnaître l'importance de l'oralité et de l'aborder avec rigueur pour déterminer ses modalités et la validité de ses énoncés. La collecte des textes oraux est devenue un objectif prioritaire et urgent de façon à préserver et conserver ce genre de documents afin de permettre une analyse ultérieure.

Les domaines privilégiés de ces collectes ont été la littérature et l'histoire. Les sociologues et les anthropologues ont bénéficié des mêmes documents oraux par une lecture appropriée à leur préoccupation. Par contre, on s'est beaucoup moins soucié jusqu'à présent de l'optique de la philosophie à l'égard de l'oralité en milieux africains. aussi est-ce dans ce domaine que le présent exposé voudrait apporter une simple contribution.

2. L'oralité ne se définit pas exclusivement par la présence de la parole. Elle se caractérise aussi par d'autres traits

- le cadre et le moment dans lesquels la parole est produite ;
 - les relations entre les personnes qui parlent et écoutent
 - les données supra-linguistiques entourant la parole :
- la présence physique de l'orateur, la qualité de sa voix, l'usage de gestes etc...

La diversité des relations sociales engendre la production de textes oraux de formes et de contenus variés. Ce sont précisément les différents textes oraux qui serviront de référence à l'analyse qui va suivre. Il faudrait pouvoir en effet repérer et regrouper les textes oraux par types et montrer en quoi, selon leur nature spécifique ils constituent des apports eux-mêmes spécifiques à la philosophie ou comment, tout en étant proches de la démarche philosophique, il est cependant requis de distinguer en eux ce qui relève de la philosophie et ce qui n'en relève pas. Indiquer cette confusion possible par proximité de formes est utile à la

Page 1

The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records and the role of the various departments involved in the process. It highlights the need for clear communication and coordination between all parties to ensure the most effective results.

The second section details the specific procedures and protocols that must be followed at all times. This includes the collection, storage, and analysis of data, as well as the reporting of findings to the appropriate authorities. It is essential that these standards are strictly adhered to in order to maintain the integrity of the information.

The third part of the document addresses the ongoing nature of this work and the need for continuous improvement. Regular reviews and updates to the procedures are necessary to adapt to changing circumstances and to incorporate the latest research and technology.

In conclusion, the success of this project depends on the commitment and cooperation of everyone involved. By following the guidelines outlined in this document, we can ensure that our work is conducted in a professional and ethical manner, leading to the most accurate and reliable results possible.

The final section of the document provides a summary of the key points and offers some final thoughts on the future of the project. It emphasizes the importance of staying focused on the goals and objectives, and of being open to new ideas and suggestions. The document ends with a statement of confidence in the team's ability to complete the project successfully.

philosophie, car cela l'oblige à mieux se définir et à clarifier ses objectifs et ses formes d'expression.

Une typologie des textes oraux exige de nombreuses recherches et analyses, on se contentera ici d'une esquisse simplifiée. Quant au domaine d'application, on s'efforcera de prendre des illustrations par rapport au Niger.

Trois types de textes oraux peuvent être dégagés, mais cela ne signifie nullement que la typologie soit exhaustive, loin de là. Il s'agit plutôt d'une direction de recherche.

1er TYPE - MYTHES, CONTES, RECITS

a) Relations sociales impliquées

Pour ce genre de texte, celui qui parle est un aîné ou plus généralement un ancien. L'auditoire est composé de personnes qui écoutent et reçoivent une parole qui ne constitue pas un objet de discussion.

b) Le contenu

Le contenu de ces textes oraux concerne des sujets très généraux : le pourquoi de l'existence du monde, le rôle que jouent l'homme et la femme dans cet univers, la nature des rapports sociaux etc...

Entre le référent dont on parle et le texte, la distance les rapports sont assez larges et distendus, ce qui permet l'usage de détours imagés et ce qui donne aussi une tournure littéraire au texte.

c) Exemples

A titre d'illustration, on citera Boubou Hama qui, au chapitre II de Merveilleuse Afrique (1971), explique "les supports matériels et spirituels de la conception de l'homme et de l'unité du peuple Zarma-Songhay".

Faint, illegible text at the top of the page, possibly a header or title.

Second block of faint, illegible text, appearing as several lines of a paragraph.

Third block of faint, illegible text, continuing the narrative or list.

Section Header

Section Header

Fourth block of faint, illegible text, possibly a list or detailed notes.

Section Header

Fifth block of faint, illegible text, continuing the content.

Sixth block of faint, illegible text, appearing as several lines.

Section Header

Seventh block of faint, illegible text, possibly a concluding paragraph.

Pour ce faire, il a recours non seulement à des expressions du langage courant, mais aussi à des mythes et des contes qui lui paraissent de nature à faire comprendre ces conceptions.

Plus récent encore est le livre "L'homme Songhay tel qu'il se dit chez les Kaado du Niger (1982) de Jean-Marie Ducroz et Marie-Claire Charles qui rapportent les paroles d'Adamou Seydou sur la conception du monde, du corps etc des gens de son groupe. De même le livre d'Olivier de Sardan sur les conceptions Zarma n'utilise que des textes oraux pour expliquer les concepts cités.

d) Intérêt

Il ne convient pas ici de s'attarder trop longtemps sur ce type de texte oral parce qu'il a été et continu d'être l'objet de nombreuses discussions en Afrique, les uns affirmant que ce genre de parole est déjà de la philosophie, les autres soutenant qu'il n'est que le support d'une réflexion philosophique sans être, comme tel, de la philosophie.

e) Problème philosophique posé à partir de ce type de texte

Ce genre de texte occasionne donc une très utile confrontation entre "représentation du monde" d'une part et "philosophie" d'autre part. La philosophie n'a pas de monopole ni dans l'interrogation sur l'Homme ni dans la réponse à y apporter. Les religions et d'autres formes de pensées s'y emploient autant et (peut-être) plus qu'elle, d'où la nécessité de se définir à partir de ce genre de texte.

2ème TYPE : DIALOGUE, DISCOURS

a) Relations sociales impliquées

Entre l'orateur et les auditeurs la relation n'est plus la même que dans le premier cas. Il s'agit pour les uns et les autres de convaincre à l'aide d'arguments et de preuves soit sous forme de débats, soit sous forme de discours dont le but est non pas d'ordonner et d'affirmer mais d'emporter la conviction.

The first part of the document discusses the general principles of the proposed system. It outlines the objectives and the scope of the project, which is to develop a comprehensive framework for the management of resources.

The second part of the document details the methodology used in the research. This includes a description of the data collection process, the analytical tools employed, and the steps taken to ensure the accuracy and reliability of the findings.

The third part of the document presents the results of the study. It includes a series of tables and graphs that illustrate the key findings. The data shows a clear trend in the way resources are being managed, and this has significant implications for the future of the organization.

The fourth part of the document discusses the implications of the findings. It highlights the areas where the current system is falling short and offers suggestions for improvement. The author believes that these changes are essential for the long-term success of the organization.

In conclusion, the document provides a thorough analysis of the current state of resource management. It offers a clear path forward and emphasizes the importance of taking action on the findings. The author hopes that this report will be a valuable resource for all those involved in the organization's operations.

b) Le contenu

Les contenus de ces débats et discours sont multiples et dans l'état actuel des choses il n'importe pas que les thèmes abordés soient de grandes considérations sur l'Homme. Pourquoi ? Parce que, jusqu'à présent, nous ne connaissons pratiquement pas les techniques d'argumentation pratiquées dans les sociétés orales africaines ; d'où la nécessité de commencer par des discussions et discours de la vie courante.

c) Intérêt

1. - Comment la philosophie qui se veut argumentation rationnelle et dialogue peut-elle s'exercer en Afrique si elle méconnaît totalement les modes locaux de démonstrations et de preuves ?

- l'argumentation orale suit un plan spécifique qui requiert des techniques que l'écriture ignore ou exclut (par exemple la nécessité de revenir sur un argument jugé majeur en l'éclairant à différentes reprises sous des jours différents).

- la stratégie poursuivie doit être mise en évidence car elle éclaire l'organisation du texte oral.

- l'argument et la preuve peuvent n'être pas les mêmes d'un groupe à un autre ou, au contraire, être communs.

2. La philosophie aurait beaucoup à gagner en ouvrant à son investigation ce type de texte oral. Et la nature des débats et discours s'avère d'autant plus intéressante que la philosophie a toujours fait grand cas du dialogue considéré comme le prototype même de la parole philosophique. Platon, en la matière, a servi de modèle, et la lignée de ses épigones est indénombrable (bien que personne n'ait jamais acquis la renommée du maître). Au Niger, Boubou Hama a très abondamment utilisé de la forme du dialogue pour présenter ses idées : ainsi le dialogue de Jean et de Mogo dans Merveilleuse Afrique (1971), celui de Bibio et de Suba dans Le double d'hier rencontre demain (1973); et dans l'ensemble

des 3 volumes de son ouvrage Les problèmes brûlants de l'Afrique (1973), le dialogue est systématiquement employé.

Cependant, si le dialogue oral sert de référence, tous les dialogues écrits, à commencer par ceux de Platon, présentent le grave inconvénient d'être produit du point de vue de l'auteur qui aura toujours raison - ce qui rend nécessairement le dialogue factice. Seuls les textes oraux offrent l'exemple de débats authentiques où rien n'est gagné d'avance. Le retour à l'oralité, c'est ici le retour pour la philosophie à une source non falsifiée par l'écriture.

d) Problèmes philosophiques posés à partir de ce type de texte

En présence de ce deuxième type de texte, on est amené d'abord à s'interroger sur ce qui rapproche et distingue "palabre" et "dialogue philosophie" et ensuite à évaluer la notion de "raisonnement africain" pour déterminer si cela a quelques justifications ou non;

3ème type ; Textes manifestant des connaissances rationnelles et positives.

a) Relations sociales impliquées

Celui qui parle est celui qui connaît; il enseigne un savoir à propos duquel l'auditeur peut poser des questions, demander des explications et même vérifier la validité.

b) Le contenu

Dans le 1er type de texte le savoir ne porte que sur des généralités et sur les relations sociales, dans ce 3ème type sont concernés soit des faits naturels et concrets, soit des techniques, soit des objets purement formels comme les systèmes africains de numération. La flore, la faune, le paysage, le sol, le corps humain comme les techniques (métallurgie, extraction du sel naturel, agriculture etc) et les connaissances mathématiques constituent l'objet de ce type de discours.

Ce type de texte oral ne se présente donc pas comme les précédents. Il s'énonce en présence d'un objet naturel ou au cours d'une technique quelconque. Le texte oral est alors lié à son référent et ne peut se développer avec la grande liberté du mythe ou du discours, raison pour laquelle il comporte d'ailleurs moins d'aspects littéraires et imagés (des classifications et dénomination de la faune comme de la flore, des techniques etc comportent des parties symboliques incluses dans le texte mais celles-ci ne sont pas prépondérantes).

c) Exemples

de
On dispose au Niger/ beaucoup de documents de ce genre. Par exemple les textes de : Diouldé Laya et Jeanne Bisilliat, Représentations et connaissances du corps chez les Songhay-Zarma de Pierre Donaint, Les Cadres géographiques à travers les langues du Niger; de Nicole Echard, Scories et Symboles, remarques sur la métallurgie hausa du fer au Niger ; de Anne Lévi-luxereau sur l'ethnozoologie hausa; de Peyre de Fabrègue sur la botanique au Niger etc. Les études sont très nombreuses mais dispersées selon les spécialités des connaissances. Ici plus qu'ailleurs rien n'est possible sans l'interdisciplinarité.

d) Intérêt

1. Ce genre de texte comme le précédent est peu étudié par les philosophes, ce qui est fort regrettable. Le terme de "Philosophie" a désigné dès le début une somme de connaissances positives et rationnelles ainsi qu'une réflexion sur l'Etre et le Savoir lui-même. Ces deux éléments de la philosophie se sont d'ailleurs souvent confondus en une même personne; Aristote, Ibn Rushd, Descartes et B. Russell étaient pour leurs contemporains grecs, arabes et européens autant des savants que des penseurs.

S'il n'est pas nécessaire que les deux démarches coexistent chez la même personne avec autant d'éclat que dans les exemples cités, il est cependant indispensable qu'elles coexistent dans le même espace culturel car la réflexion va de pair avec la production de savoirs positifs et rationnels. Dans le débat sur la philosophie en Afrique, il est donc nécessaire de prendre au sérieux tous les textes oraux énonçant de tels savoirs qui sont bien plus proches de la philosophie que certains mythes qu'il convient d'interpréter sans être tout à fait sûr de leur interprétation.

2. De tels textes, et leurs référents naturels et techniques, permettent d'éclairer la nature même de la raison et de son histoire. Au Niger, les systèmes de numération, les modes de désignation des plantes et des animaux, les techniques de fonte etc... sont très variés. Ceci manifeste une adaptation à des milieux divers mais aussi la pluralité des créations possibles pour résoudre un même problème (compter, fondre le métal...). La raison a des manifestations qui varient. De plus il est aisé de montrer une évolution des systèmes de comptage, des techniques etc, témoignant par là de l'historicité et de la progression des savoirs locaux.

e) Problèmes philosophiques posés par ce type de texte

Ce genre de texte permet de s'interroger sur les rapports entre les savoirs locaux et les sciences qui leur correspondent.

CONCLUSION

Il va de soi que ces rapports de la philosophie aux textes oraux passent par la soumission aux langues qui les véhiculent et que le philosophe ne peut entamer une quelconque réflexion sans l'aide de ceux qui, historien, littéraire, linguistes, sociologue etc, s'ingénient de leur côté à être à l'écoute de l'oralité. Dans l'histoire de la philosophie, les grands penseurs ont toujours eu à coeur de réfléchir d'abord sur leur société. On

n'apporte sa contribution à la réflexion sur l'Homme qu'en comprenant d'abord les hommes avec qui on vit. La philosophie africaine obéit donc parfaitement aux exigences de la philosophie en s'attachant à saisir la tradition orale, et, ce faisant, elle parlera même à ceux que l'écriture et l'image a absorbés dans un nouveau paysage et, probablement aussi, dans de nouveaux mythes.

J.D. PENEL

Tandina Ousmane Mahamane
Faculté des Lettres & Sciences Humaines
Université de Niamey

LES PROBLÈMES DE LA COLLECTE

Séminaire de Formation en
Méthodologie de la Collecte et de
l'Exploitation de la Tradition Orale
UNESCO-CELHTO, Niamey: 1-5 Décembre 1986

Aujourd'hui, la tradition orale africaine gagne plus que jamais du terrain. L'orientation de la littérature écrite africaine n'est pas seulement historique, elle est aussi sociologique et reste fidèle à l'esprit de la tradition orale. Les romans, les pièces théâtrales, le cinéma, la poésie s'enracinent de plus en plus dans de vieilles traditions de mythes, de récits et de légendes pour rendre compte et analyser la nouvelle société.

La première phase de toute littérature est l'oralité. L'Afrique, également, a connu une très longue période de littérature orale qui a été de tout temps le support essentiel de notre culture et a créé de grandes œuvres desquelles la littérature écrite s'inspire tant dans la fonction que dans les formes.

C'est pour cette raison que la tradition orale demeure le musée vivant des peuples qui ne communiquent que par la parole. La tradition orale est active. Elle se porte bien en Afrique avec l'existence de grands maîtres de langue, de véritables artistes, de connaisseurs qui pratiquent leur art avec la plus grande compétence. On trouve également de très grands textes dans les formes traditionnelles non dégradées d'où la nécessité de les garder, de les fixer. Ce qui leur permettrait d'évoluer.

La fragilité de la tradition orale dont on parle est plus théorique que réelle. Il s'impose à nous traditionnistes de capter et de transmettre "l'héritage des oreilles" qui s'entretient dans la mesure où la vie traditionnelle continue à exister dans les fêtes, dans les cérémonies de baptême, de mariage, de circoncision... La tradition orale n'est pas statique, elle se réalimente dans ces circonstances.

Aujourd'hui, la tradition orale africaine gagne
de plus en plus terrain. L'orientation de la litté-
rature écrite africaine n'est pas seulement historique,
elle est aussi sociologique et reste fidèle à l'esprit
de la tradition orale. Les romans, les pièces théâtrales,
le cinéma, la poésie s'inscrivent de plus en plus dans
de vieilles traditions de mythes, de récits et de légendes
des peuples africains et analysent la nouvelle société.

La première phase de toute littérature est l'oral-
ité. L'Afrique, également, a connu une très longue période
de littérature orale qui a été de tout temps la sup-
port essentielle de notre culture et a créé de grandes nou-
velles tendances de la littérature écrite à l'instar de ce qui
se fait dans les autres cultures.

C'est pour cette raison que la tradition orale
demure le musée vivant des peuples qui ne communiquent
pas par la parole. La tradition orale est active. Elle
se porte bien en Afrique avec l'existence de grands ma-
îtres de langue, de véritables artistes, de conteurs
qui travaillent tout est avec la plus grande compétence.
On trouve également de très grands textes dans les formes
traditionnelles non dégradées d'où la nécessité de les
garder, de les fixer. Ce qui leur permettrait d'évoluer.

La tradition orale doit en partie
être prise en compte pour l'histoire. Il s'agit de nous tradi-
tionnelles de capturer et de transmettre l'héritage des
"oralités" qui s'exercent dans le monde de la vie.
L'écrit ne doit pas exister sans les "oraux", dans
les cérémonies de baptême, de mariage, de circoncision...
La tradition orale n'est pas statique, elle se réactualise
dans ses circonstances.

Quand le conteur dit "je vous dirai la parole de mon père telle que je l'ai reçue", il faut noter 2 facteurs:

* le nombre de gens impliqués dans le transport qui montre que la tradition est une affaire de la collectivité dont une catégorie d'individus a la charge de garantir la pérennité.

* le facteur temps qui indique la longueur du temps permettant de distinguer la tradition de ce qu'elle n'est pas. Un fait traditionnel est un fait séculaire, multiséculaire, d'une longue durée. Dans la tradition, il y a l'idée d'habitude mais aussi de continuité, de pérennité. La tradition est dynamique et en tant que telle n'envisage pas sa propre fin, c'est seulement par accident historique que le mouvement peut s'arrêter et la tradition disparaître. Elle se situe dans la nuit des temps et son point terminal est indéfini.

Notre devoir, disons-nous, si nous tenons à la sauvegarde de nos valeurs culturelles ancestrales c'est de les entretenir. Entretenir, c'est procéder à la collecte, c'est aller dans les coins les plus reculés de nos régions et avec méthode et tact soutirer de nos informateurs les documents indispensables pour la revalorisation du patrimoine. Entretenir, c'est conserver ces textes, les interpréter, les diffuser.

Le travail est certes difficile et les problèmes que le chercheur peut rencontrer sont loin d'être mineurs.

L'enquête sur le terrain demande une méthodologie appropriée. Le contact avec certains peuples n'est pas tâche aisée, les secrets du groupe ne se livrent pas à n'importe qui, surtout au nouveau-venu; le chercheur doit faire appel à des enquêteurs connaissant le terrain; une bonne connaissance ethnologique du milieu est nécessaire.

... dans le cas où l'on ne peut pas se fier à la parole de
... son père telle que "Je suis républicain", il faut noter que
... tous

... de la langue française dans le transport
... qui montre que la tradition est une affaire de la culture
... l'unité de la langue est assurée par la charge de
... garantir la permanence.

... le facteur français est toujours le plus
... dans le fait d'être une langue de culture
... nationale. Un fait traditionnel est l'écriture, l'écriture
... nationale, dans la langue écrite. Dans la tradition, il
... y a l'idée d'habitude mais aussi de stabilité, de perma-
... nence. La tradition est éternelle et éternelle que la
... langue ne soit pas le propre d'un peuple, c'est seulement par accident
... historique que la langue peut appartenir à la tradition
... d'un peuple. Elle se situe dans la langue, dans le
... point de vue de la langue.

Notre devoir, bien-sûr, si nous tenons à la
sauver de nos valeurs, c'est de nous en tenir à la
tradition française, à la langue française, à la culture
française. C'est à nous de nous en tenir à nos régions
et avec elles de faire savoir à nos contemporains les
valeurs de la langue française, de la culture française, de la
tradition française. C'est à nous de nous en tenir à nos
valeurs, à notre culture, à notre tradition, à notre
langue, à notre culture, à notre tradition, à notre langue.

Les traditions de la langue française et les problèmes
qui se posent sont très nombreux et très divers.

L'écriture sur la langue française est un problème
d'écriture. Le contact avec certaines langues n'est pas
facile. Les écrits de la langue française sont pas à
facilement acceptés, surtout au niveau de la langue écrite. Une
bonne connaissance de la langue française est nécessaire.

C'est pourquoi, il lui est conseillé d'avoir des contacts avec les informateurs avant la collecte. C'est la phase de sensibilisation. Cette phase préparatoire recommande un certain nombre d'attitudes qui font qu'il n'y ait pas de rupture, d'écart entre le chercheur et l'informateur. Il faut éviter la cravate, les costumes qui rapprochent beaucoup plus de l'Occidental. Il faut éviter également les vêtements d'apparat, rutilants qui connotent la bourgeoisie africaine, il faut apprendre en conséquence à être paysan, à appartenir à la classe à laquelle on s'adresse, apprendre en un mot à s'intégrer à la famille, à inspirer confiance. Aussi est-il souhaitable de créer un cadre adéquat autour de l'informateur. Le conteur qui dit ou qui récite son texte a besoin de son auditoire. Il faut qu'il aie l'impression de vivre son milieu, que les gens (les spectateurs) communient avec lui. Si les conditions qui font que le griot (exemple) théatralise ne sont pas remplies, il faut être sûr que le récit serait tronqué. Il faut noter que nos informateurs nous jugent également. Ils peuvent nous livrer un morceau de récit et s'arrêter pour savoir l'usage qu'on en fait et si nous inspirons leur confiance, nous leur déliions la langue.

Quant à la collecte, elle peut s'effectuer de deux manières selon les genres du récit oral.

- enregistrer la tradition orale à l'état brut dans son intégralité (cas des épopées ou le griot ne souffre pas d'être interrompu car l'histoire qu'il raconte a pour but d'exalter le héros du groupe).

- procéder à des questions-reponses (les chroniques par exemple) d'où le problème de la palabre qui conduit parfois à des discussions contradictoires riches d'enseignements. Il est recommandé au chercheur dans cette procédure d'être assez fin pour éviter de raviver les anciennes querelles de la société.

Bien sûr, la combinaison des deux méthodes est souhaitée. De même que la prise des notes pendant ou après la récolte permet au chercheur d'étoffer son commentaire.

Enfin, il se pose le délicat problème de la rémunération. Il est indispensable de prévoir la gratification des informateurs, en espèces ou sous forme de contredons.

Observons à ce niveau quelques problèmes rencontrés par des chercheurs relevant des institutions qui entravent l'initiative de recherche. Ces problèmes sont causés par les rigueurs administratives. Il serait très maladroit de demander à certains vieillards de signer ou de présenter des pièces d'identité afin d'être rémunérés.

Il y a également les problèmes d'ordre techniques. Comment enregistrer ? En Afrique, nous ne pouvons utiliser que le magnéto; l'achat d'appareils de haute fidélité pour obtenir la meilleure qualité d'enregistrement étant presque impossible.

D'ailleurs, les équipements sophistiqués ont également leurs inconvénients dans la mesure où certains informateurs perdent leur inspiration devant de tels matériels. Plus alarmant, c'est que les manipulateurs de ces appareils peuvent s'égarer dans leur maniement. C'est pourquoi, il serait souhaitable pour les détenteurs de subir de stage de formation pour se familiariser avec leur fonctionnement.

Un autre point, plus utile à notre avis: le chercheur doit éviter au moment de l'enregistrement de recueillir séparément la musique et le texte (la parole). Le griot, par exemple, sans son instrument de musique perd son souffle, son inspiration. Le chant n'a pas pour but seulement de le détendre ou de détendre le public mais il sert à soutenir la parole et le commentaire s'étoffe peu à peu. Le griot sans son instrument de musique devient une épave.

Il est évident que la connaissance des deux langues est une
condition essentielle pour la compréhension de ce qui se passe
dans le monde, au point de vue de la culture et de la civilisation.

Enfin, il ne faut pas oublier que la langue est un
instrument de travail. Elle est indispensable pour l'acquisition
des connaissances, en science ou dans les autres domaines.

Il est donc évident que l'enseignement des langues est
une tâche essentielle de l'école. Elle doit être enseignée
de manière à ce que les élèves puissent l'utiliser dans
la vie. Il faut donc enseigner la langue de manière à ce
qu'elle soit un instrument de travail pour les élèves.

Il y a également des problèmes d'ordre technique.
L'enseignement des langues doit être enseigné de manière à ce
qu'il soit efficace. Il faut donc enseigner la langue de
manière à ce qu'elle soit un instrument de travail pour les
élèves.

Enfin, les enseignants doivent être formés de manière à ce
qu'ils puissent enseigner la langue de manière efficace. Ils
doivent donc être formés de manière à ce qu'ils puissent
enseigner la langue de manière efficace.

En outre, il est évident que la langue est un instrument
de travail. Elle est indispensable pour l'acquisition des
connaissances. Il faut donc enseigner la langue de manière à
ce qu'elle soit un instrument de travail pour les élèves.

Un dernier point, celui de la langue mérite réflexion. Il est important que le chercheur sache parler la langue de l'informateur, qu'il se rende, lui même, sur le terrain pour les collectes; cependant, il faut noter que cela ne s'avère pas indispensable: un bon interprète peut faire l'affaire,

Nous ne pourrions terminer sans dire un mot de l'usage auquel est destiné le texte oral. L'interprétation comme la collecte, est un travail bien ardu. Le chercheur doit être pluridisciplinaire ou du moins se faire épauler par d'autres de compétence, de spécialité différente car décoder un texte c'est rechercher le sens caché, le sens profond de chaque motif et dévoiler par pans successifs la signification du récit. En effet, un texte oral a dans l'ombre un grand nombre d'éléments culturels. Chaque nouvelle lecture fait apparaître la possibilité d'une autre interprétation. Plus on "ouvre" et plus la perspective s'élargit, de nouveaux détails apparaissent ou paraissent différents qui obligent à revenir en arrière et à réinterpréter un premier décodage.

Notre souhait pour conclure c'est de voir les organismes tels que l'UNESCO/CELHTO engager certains traditionalistes (informateurs + enquêteurs) qui sont de véritables professeurs sans diplôme. Le procédé de la rémunération n'étant pas satisfaisant. Il faut que ces personnalités sachent qu'elles sont de véritables trésors et qu'elles ont un statut et un grade équivalant à ceux que nous détenons dans nos universités.

Tandina Ousmane Mahamane
Faculté des Lettres & Sciences
Humaines, B.P 418
Université de Niamey.

Il est évident que la connaissance des langues étrangères est une condition essentielle pour l'accomplissement de nos tâches. C'est pourquoi nous devons nous efforcer de perfectionner nos connaissances linguistiques.

Il est également important de noter que la maîtrise de plusieurs langues permet de mieux comprendre les cultures et les mentalités des différents peuples. Cela nous aide à établir de meilleures relations internationales et à promouvoir la coopération entre les nations.

En conclusion, nous sommes convaincus que l'apprentissage des langues étrangères est un investissement précieux pour notre avenir. Nous encourageons tous nos collègues à se consacrer à cette tâche importante.

Université de Niš
Faculté des Sciences
Niš, 1980

Mme Fatimata Mounkaïla
Département des Lettres Modernes
Faculté des Lettres & Sciences Humaines
Université de Niamey

TRADITION ORALE - ENSEIGNEMENT - ÉDUCATION

Séminaire de Formation en Méthodologie
de la Collecte et de l'Exploitation
de la Tradition Orale
UNESCO-CELHTO, Niamey: 1-5 Décembre 1986

Tradition Orale - Enseignement - Education

Il semble qu'ainsi présenté, le sujet dont nous devons débattre ici doit poser le problème de savoir si une tradition orale si longtemps et si superbement ignorée par notre système éducatif, peut encore y trouver sa place en 1986. Naturellement, on peut se demander auquel de nos systèmes, on pense ?

- Celui qui intéresse encore une large majorité de nos sociétés, lesquelles continuent d'enseigner et d'éduquer leurs jeunes sur le mode et selon la tradition ?

- Ou bien celui que le colonisateur a mis en place et que nous avons tenté - jusqu'à là - de sauver à tout prix, en le portant à bout de bras ?

La réponse est pourtant évidente ! Car nous sommes tous, ici, bien convaincus que les chefs d'Etat qui, dans l'euphorie des lendemains des indépendances, avaient proclamé leur intention de scolariser à 80% et dans les vingt années à venir, les populations, ne songeaient nullement au premier. On a cru de bonne foi, et sans doute non sans raison, que l'enseignement et l'éducation des peuples devaient nécessairement (et ne pouvaient passer que) par la lecture. Voilà pourquoi on s'était lancé dans cette course à l'ouverture de classes et de centres d'alphabétisation qui a suivi les indépendances, sans s'être suffisamment interrogé sur ce que l'on allait donner à lire aux gens. Et, de fait, on a assez vite déchanté.

Ce n'est pas le lieu ici de refaire le procès d'un système tant de fois décrié, et de charger encore ce "bon vieux colonisateur" ; ce n'est sans doute même pas le lieu de rappeler la liste des errements qui ont marqué l'histoire de notre système éducatif depuis vingt-cinq ans, d'autant que se trouve à l'heure actuelle sur les bureaux des Ministères de l'Education Nationale, un volumineux dossier sur la question.

Le constat demeure pourtant que le système n'a fait, n'a su faire que des insatisfaits !

- Insatisfait est l'Etat qui en a financé à grands frais le maintien et le développement et qui se sent quelque peu floué en découvrant qu'il n'en a pas eu pour son argent;

- Insatisfaits sont les sujets scolarisés qu'en formant le système a coupé de leurs racines, et qui se sentent "mal assis" dans leur propre société;

- Insatisfaits sont également les parents qui ont confié (volontairement ou contraints) leurs enfants au système et qui se sont retrouvés, déçus dans les ambitions qu'ils ont placés en eux.

Le problème est que tout système éducatif doit préparer à une bonne insertion sociale, et que le nôtre a échoué dans cette tâche. Il a échoué parce qu'il a entrepris de former des hommes pour une société qui en réalité n'existe pas, ou en tous cas, pas encore ! Dans le meilleur des cas, il a réussi à faire de l'enseignement, mais point d'éducation. Si la transmission du savoir peut se faire dès qu'on a appris la langue de ce savoir, il en va tout autrement pour les normes qui regissent les comportements. Ceux-ci plongent en effet profondément leurs racines dans la conscience claire et dans l'inconscient des hommes. Par ailleurs, tout savoir à transmettre est le résultat d'un choix qui s'effectue en fonction d'une échelle de valeurs et d'une idéologie. Nous avons failli renoncer aux nôtres en écartant de l'enseignement le patrimoine de notre tradition orale. Il est donc temps que notre système éducatif intègre nos valeurs, cet acquis de la Tradition Orale pour le gaspillage duquel quelques uns ont ici-même émis des inquiétudes.

I. TRADITION ORALE ET ENSEIGNEMENT

L'apport de la tradition orale, l'a-t-on assez dit, sera sauvé s'il trouve sa place dans nos programmes scolaires; si le matériel didactique au service de ces programmes y fait appel; si le personnel chargé d'appliquer ces programmes est sensible aux valeurs qui la composent.

1. Les programmes

Au niveau des programmes, formateurs et politiques ont depuis longtemps senti la nécessité de puiser dans le patrimoine national. Il faut seulement déplorer que l'africanisation des programmes qui en a été une des manifestations, se soit contentée d'adjoindre aux programmes préexistants (et déjà suffisamment lourds) tous les discours sur l'Afrique qui étaient alors disponibles. Ainsi sont demeurés hors des programmes l'enseignement de toutes les techniques africaines et toute la littérature traditionnelle en tant que telle. Il ne sera pas question de déterrer quelques-uns de ces monstres que redoutait tout à fait justement Wole Soyinka dans ses pièces de théâtre⁽¹⁾; mais d'extraire et d'adapter le savoir, le savoir-faire et les vertus constructives de l'avenir. Et là, les traditionnistes ont un rôle important à jouer. Il n'est plus temps de se tapir derrière l'alibi si souvent invoqué de l'absence de décision politique conséquente. Il leur faut aménager leurs thèses, réécrire leurs publications universitaires pour les rendre assimilables, utilisables pour le jour où les décisions attendues permettront de mettre en oeuvre des programmes adaptés à notre réalité sociale.

2. Le matériel didactique

qui est pour l'instant dans sa quasi-totalité conçu à l'étranger, par des étrangers et quelquefois pour un meilleur-être financier de sociétés commerciales étrangères devra progressivement être pensé sur place à l'échelle régionale pour de nombreuses disciplines.

(1) Wole Soyinka : "La danse de la forêt"

Il deviendra alors possible d'utiliser des méthodes qui tiennent compte, du savoir, des habitudes de l'expérience (déjà importante même à l'entrée à l'école des tout-petits) du public à scolariser, à instruire à éduquer.

3) La formation des formateurs :

se fera en conséquence, en s'efforçant d'éviter les ruptures trop brutales qui se situent non seulement à l'entrée de notre école, mais d'un niveau à un autre de notre système d'enseignement. La prétendue absence de la fameuse "bosse des mathématiques" de nos élèves s'explique dans une large part par ses ruptures.

L'élève de la classe de première a du mal à comprendre l'application de l'injection parce qu'on ne lui a pas auparavant, correctement expliqué la symétrie. Problème de langage ? Sans aucun doute; mais problème de l'appréciation de la difficulté par rapport à l'expérience vécue, certainement.

Au problème réel du langage s'ajoute donc le problème du référent et cela dans toutes les disciplines. Qu'il nous suffise à cet effet de citer l'exemple des difficultés qu'éprouvent nos élèves du second cycle de l'enseignement secondaire avec la chronologie en histoire.

Nous parlions tantôt de problème de langage quand nous nous devrions parler de problème de langue tout court. Les valeurs que véhicule la tradition orale sont inséparables de la langue qui les a secrétées, dans laquelle elles ont macéré. C'est pourquoi l'institution de la langue maternelle à l'école est incontournable ! C'est seulement dans la mesure où l'individu sera bien enraciné dans sa propre Société qu'il saura reconnaître et choisir avec discernement ce dont il a besoin dans les patrimoines des autres.

II. TRADITION ORALE ET EDUCATION

Nous ne mettrons rien dans ce volet qui s'est imposé du fait du libellé du sujet. Quand notre enseignement sera généralement comme il se doit et socialement adapté, il sera inséparable de l'éducation.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Specialized Technical and representational Agencies

Centre d'Etudes Linguistiques et Historiques par Tradition Orales (CELHTO)

1986-12

STAGE SUR LA MÉTHODOLOGIE DE LA COLLECTE ET DE L'EXPLOITATION DE LA TRADITION ORALE

CELHTO

<http://archives.au.int/handle/123456789/2726>

Downloaded from African Union Common Repository